

Roquebrune : le 14e bulletin municipal est distribué



Roquebrune : le 14e bulletin municipal est distribué

Comme tous les semestres, le maire distribue chez l'ensemble des administrés de la commune un document d'une trentaine de pages reflétant la vie du village.

Au fil de l'eau, ce bulletin est passé de quatre pages à plus de trente et est édité en mairie deux fois par an ! Il vient en complément du site internet, et permet aux personnes n'ayant pas accès au numérique, d'être informées sur la plupart des sujets de leur commune.

Dans cette quatorzième édition, nous trouvons en première partie les finances de la commune, et une information capitale : il n'y aura pas d'augmentation des taux de la part des impôts communaux en 2021, et c'est en ce sens que je viens de boucler le budget prévisionnel que je présenterai ces prochains jours au conseil municipal.

Puis une large partie sera consacrée aux projets et travaux, une page sur les services municipaux, une double page sur les sapeurs-pompiers et les modalités pour les Roquebrunois de pouvoir s'engager auprès de ce service indispensable à la sécurité dans nos territoires ruraux.

Enfin, comme à chaque version, la municipalité présente un ou plusieurs villageois au travers d'une passion ou d'un emploi. Cette fois-ci, c'est un jeune couple, qui est en pleine reconversion professionnelle autour d'une fromagerie et pâtisserie ambulante.

En cette année si particulière, je privilégie la distribution directement dans les boîtes aux lettres afin de protéger au mieux la population parfois fragile vis-à-vis du COVID.

J'espère pouvoir revenir en juillet à une version plus traditionnelle où je rencontre un par un les administrés pour un moment d'échange qui est incontournable pour moi !"

